



📍 : 20, rue Rigaud, Pétion-Ville
☎ : (509) 4439-5073 / 4333-3074
✉ : oppositionprogressiste.haiti@gmail.com

Port-au-Prince, le 17 Septembre 2026

À : Monsieur António Guterres
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
New York
En ses bureaux. -

Objet : Lettre ouverte à l'occasion de la participation du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé à la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies - pour une réévaluation urgente de de la crise haïtienne-.

Monsieur le Secrétaire général,

Considérant que le peuple haïtien traverse une crise atypique marquée par l'effondrement des institutions, l'insécurité généralisée, les déplacements massifs de populations, la pauvreté, la faim, la dégradation de l'économie et une profonde crise de confiance envers les institutions publiques ;

Considérant que les massacres, assassinats, enlèvements, violences sexuelles, déplacements forcés et extorsions se poursuivent, tandis que l'État peine à assurer la protection des populations et à rétablir durablement son autorité sur les territoires affectés ;

Considérant que l'Opposition progressiste estime que l'insécurité ne peut être utilisée pour justifier la prolongation indéfinie d'une gouvernance qui n'a pas produit les résultats attendus en matière de sécurité, de justice, de gouvernance et de protection des citoyens ;

Considérant que la corruption, l'impunité, le népotisme, le favoritisme et le clientélisme contribuent à l'affaiblissement de l'administration publique et à l'érosion de la confiance citoyenne, et que l'Opposition progressiste dénonce une dérive qu'elle qualifie de gouvernance cleptocratique ;

Considérant que l'économie nationale demeure fortement fragilisée par l'insécurité, la contraction de l'activité productive, la précarité et l'aggravation des besoins sociaux et humanitaires ;

Considérant que, malgré les annonces et initiatives successives du pouvoir en place, celui-ci demeure confronté à un déficit de résultats et de confiance populaire dans les domaines essentiels de la sécurité, de la gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la justice et de la préparation d'un processus électoral crédible ;

Considérant que l'Opposition progressiste n'est pas opposée aux élections et considère que des élections libres, inclusives, transparentes, crédibles et sécurisées sont indispensables au rétablissement de l'ordre démocratique, mais qu'elles ne peuvent constituer une solution à la crise si les garanties politiques, institutionnelles, sécuritaires et juridiques nécessaires ne sont pas réunies ;

Considérant que le cadre électoral demeure marqué par des controverses et des modifications successives du décret électoral, notamment celles intervenues en juin et juillet 2026, ce qui soulève des interrogations sur la stabilité, la prévisibilité et la maîtrise du processus électoral ;

Considérant que les relations entre le pouvoir exécutif et le Conseil électoral provisoire, ainsi que l'implication de l'environnement politique proche du pouvoir dans certaines dynamiques de regroupement électoral, alimentent des préoccupations relatives à l'indépendance du CEP, à l'égalité entre les acteurs et aux risques de conflits d'intérêts ;

Considérant que les difficultés rencontrées dans l'inscription des électeurs, notamment le faible niveau de participation enregistré à ce stade, constituent un signal préoccupant quant aux conditions matérielles, sécuritaires et politiques nécessaires à une participation citoyenne effective et à la crédibilité du processus ;

Considérant que la crise haïtienne ne saurait être résolue par de simples modifications du décret électoral, par des ajustements institutionnels ponctuels ou par l'annonce de nouveaux calendriers, mais exige une réponse politique globale portant simultanément sur la sécurité, la gouvernance, la légitimité et les conditions de réalisation des élections ;

Considérant que le 7 juin 2026 constitue une échéance politique majeure et que la poursuite de la gouvernance actuelle au-delà de cette date ne saurait constituer, à elle seule, une réponse durable à la crise ;

Considérant, enfin, que la communauté internationale doit favoriser une solution politique haïtienne, inclusive et consensuelle, articulant restauration de la sécurité, refondation institutionnelle, rétablissement de la confiance et organisation d'élections crédibles dans les meilleurs délais compatibles avec ces garanties ;



📍 : 20, rue Rigaud, Petion-Ville
☎ : (509) 4439-5073 / 4333-3074
✉ : oppositionprogressiste.haiti@gmail.com

L'Opposition progressiste demande

1. Au Secrétaire général des Nations Unies et à l'ensemble des partenaires internationaux de reconnaître que la crise haïtienne est à la fois sécuritaire, politique, institutionnelle, sociale et économique, et qu'elle ne peut être résolue par une approche exclusivement électorale ou sécuritaire ;
2. De réévaluer l'accompagnement international du pouvoir actuel et de privilégier une démarche fondée sur la recherche d'un consensus politique haïtien, plutôt que sur le soutien automatique à une gouvernance dont la légitimité demeure contestée ;
3. De favoriser la mise en place d'un Exécutif bicéphale de transition, issu d'un mécanisme politique haïtien inclusif et consensuel, disposant d'un mandat limité, précis et contrôlable ;
4. De soutenir l'élaboration d'une feuille de route nationale adaptée à la réalité de la crise, avec des objectifs vérifiables, des échéances précises et des mécanismes de contrôle public ;
5. De faire de la restauration de la sécurité et de l'autorité de l'État une priorité préalable à toute opération électorale d'envergure ;
6. De mettre en place un mécanisme politique et sécuritaire rigoureux permettant de coordonner l'action de la Police nationale d'Haïti, des Forces armées d'Haïti, de la future force internationale de lutte contre les gangs et des institutions judiciaires, dans le strict respect des droits humains ;
7. D'appuyer une stratégie nationale visant non seulement à combattre les groupes armés, mais également à démanteler leurs réseaux financiers, leurs circuits d'approvisionnement en armes, leurs relais économiques et leurs complicités institutionnelles ;
8. De soutenir une réforme profonde du cadre électoral afin de garantir l'indépendance effective du CEP, la transparence de ses décisions, l'égalité entre les acteurs politiques et la confiance des électeurs ;
9. Un audit indépendant sur le processus d'inscription des électeurs, sur les données électorales et les mécanismes d'identification, afin de garantir la fiabilité du registre électoral et la protection des données personnelles ;

10. De favoriser un dialogue politique haïtien inclusif permettant de définir les garanties nécessaires avant la tenue des élections : garanties sécuritaires, institutionnelles, juridiques, financières et politiques ;

11. De renforcer les mécanismes internationaux de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux, le trafic d'armes et le financement des groupes armés, tout en soutenant les institutions haïtiennes chargées de poursuivre les crimes économiques et financiers ;

12. De veiller à ce que toute assistance internationale soit conditionnée à des exigences minimales de transparence, de reddition de comptes, de respect des droits humains et d'inclusivité politique.

Monsieur le Secrétaire général,

L'Opposition progressiste tient à rappeler une vérité fondamentale : *le peuple haïtien ne demande pas simplement que des élections soient organisées ; il demande que soient réunies les conditions permettant à ces élections de produire une véritable légitimité démocratique.*

Nous refusons la logique consistant à organiser des élections dans un pays où des millions de citoyens sont déplacés, où des territoires demeurent sous la menace de groupes armés, où des institutions judiciaires sont fragilisées et où la confiance dans les institutions électorales est profondément érodée.

Nous refusons également que la communauté internationale confonde la continuité administrative avec la stabilité politique et la stabilité politique avec la légitimité démocratique.

L'Opposition progressiste appelle donc les Nations Unies, les États membres, la CARICOM, l'OEA, l'Union européenne, le Canada, les États-Unis et l'ensemble des partenaires d'Haïti à changer de paradigme. Il ne s'agit plus simplement d'accompagner un pouvoir en place jusqu'à la prochaine échéance électorale. Il faut contribuer à créer les conditions politiques, sécuritaires et institutionnelles permettant au peuple haïtien de reprendre effectivement le contrôle de son destin puisque, la solution à la crise haïtienne doit être haïtienne dans sa conception, inclusive dans sa méthode, rigoureuse dans son exécution et internationale dans son accompagnement.

Nous demandons donc aux Nations Unies de ne pas limiter leur rôle à l'accompagnement technique du processus électoral, mais de contribuer activement à la construction d'un cadre politique capable de restaurer la confiance nationale, de rétablir l'autorité de l'État, de



📍 : 20, rue Rigaud, Petion-Ville

☎ : (509) 4439-5073 / 4333-3074



: oppositionprogressiste.haiti@gmail.com

combattre l'impunité et de créer les conditions d'élections libres, transparentes, inclusives et sécurisées.

Haïti n'a pas besoin d'une nouvelle prolongation de l'échec. Haïti a besoin d'une rupture avec les mécanismes qui ont produit l'impasse actuelle. Nous appelons donc à la mise en place urgente d'un Exécutif bicéphale de transition, d'une feuille de route nationale consensuelle, d'un mécanisme de sécurité renforcé, d'un cadre électoral refondé et crédible, puis à l'organisation, dans les meilleurs délais compatibles avec ces garanties, d'élections véritablement libres, inclusives, transparentes et sécurisées.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre haute considération.

Pour l'Opposition progressiste :

Me Annibal COFFY

Grand Bloc du Peuple

Sén. Dieuseul Simon DESRAS

Consensus Politique

Dép. Jonas COFFY

Consensus Politique

Ing. Saint-Armand DELISSAINT

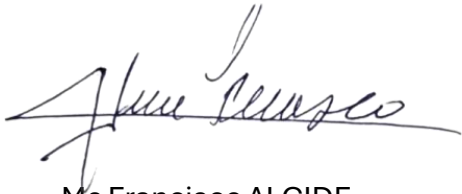
Opposition Plurielle

Me Jeantel JOSEPH

Opposition Plurielle

Prof. Delson CIUS

Accord Montana



Me Francisco ALCIDE

Accord Montana



Marc-Arthur MESIDOR

Konviksyon pou Chanjman



Ing. Jonas JEAN FÉLIX

MOPELID